



Informations concernant la tenue du collège

Comme vous en avez reçu la confirmation au printemps, puis par un courrier de l'APEL le 4 juillet 2022, les élèves du collège devront porter une tenue vestimentaire obligatoire, que les familles doivent se procurer pour la rentrée de septembre 2022 en respectant les caractéristiques suivantes :

- Un **pull vert** à se procurer uniquement sur le site de Marks et Spencer sur le lien suivant :
https://www.marksandspencer.com/fr/lot-de-2andnbsp%3Bpulls-unisexes-100andnbsp%3Bpct-coton-parfaits-pour-1%E2%80%99%C3%A9cole-du-3-au-18andnbsp%3Bans/p/P60168338.html?dwvar_P60168338_color=J0&pid=P60168338&quantity=1
- Un **haut blanc** (chemise, chemisier ou polo)
- Un **bas bleu marine** : pantalon ou jupe. Pour les jupes, la longueur minimale à respecter est jusqu'aux genoux. Un bermuda bleu marine est possible pour les garçons de 6^e et 5^e.

A la rentrée seront fournis par l'APEL deux blasons par élève qui seront à coudre/coller sur les pulls du trousseau.

Le trousseau comprendra donc cette année au minimum:

- deux pulls en coton épais
- trois chemises/polos à repassage facile
- deux jupes ou pantalons
- deux blasons

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce thème, merci de contacter l'APEL à l'adresse suivante :
apel@orveau.com

Pour information, l'APEL possède un petit stock où peuvent encore être commandés certains articles.